

(L3) Quel choix de matières pour un profil comme le mien ?

Par **Blu3**, le **05/09/2018** à **23:39**

Bonsoir à tous! [smile4]

Je fais ma rentrée dès lundi en licence 3 de droit et je dois avouer que le choix est plutôt difficile car non seulement je dois choisir des matières avant même d'avoir assisté aux cours, mais également car je ne suis vraiment pas sûre du master que je veux faire (j'ai pensé à faire un master de droit international des affaires, mais je ne suis vraiment pas encore sûre, et je veux me laisser toutes les portes ouvertes), je suis seulement sûre que j'aimerais beaucoup travailler à l'étranger (bien que je sais que le droit s'exporte assez mal à l'étranger c'est également pour ça que j'aimerais mettre toutes mes chances de côté et faire un bon choix de matières), donc j'ai bien évidemment pensé à choisir droit international en première matière à TD.

J'ai donc pensé à faire un "mixe" de matières de droit privé, et de droit public, c'est-à-dire choisir 1 TD de droit public (droit international), et un autre de droit privé (j'ai pensé à choisir société), et pour les quatre matières mineures restantes, choisir 2 matières de droit privé, et 2 matières de droit public.

Je fais donc appel à vous pour savoir si cette idée de mixer les matières était cohérente pour être sûre d'avoir le choix de faire le master que je veux s'il-vous-plaît ?

Un grand merci à vous pour vos réponses, qui me seront d'une grande aide ! [smile4]

Par **Blu3**, le **05/09/2018** à **23:53**

Vraiment désolée pour le double post car j'ai oublié de poster les matières qui me sont proposées :

- Droit civil des biens
- Société
- Droit social
- Procédure pénale
- Régime général des obligations
- Droit des libertés fondamentales
- Droit international public
- Droit fiscal général
- Droit administratif des biens
- Droit des institutions publiques locales

- Histoire des institutions publiques depuis la Révolution

Encore un grand merci pour votre aide !

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/09/2018** à **10:29**

Bonjour

Attention c'est du droit international public !

Il n'est peut-être pas opportun de le prendre avec TD.

Je vous conseille plutôt de prendre Droit des sociétés et Droit des biens avec TD.

En mineure privé : RGO et fiscal

En mineure public : droit internationale public et libertés fondamentales

Par **Blu3**, le **06/09/2018** à **13:53**

Bonjour,

Un grand merci pour votre réponse qui m'éclaire beaucoup, je pense effectivement faire ce que vous me suggérez.

J'avais cependant une question concernant le droit international public, en effet j'aurais aimé savoir si vous pouviez m'expliquer la distinction à faire et pourquoi cela ne serait pas opportun de la prendre en TD?

Merci à vous

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/09/2018** à **14:45**

En fait, le droit international des affaires est une branche du droit international privé.

[citation]Le droit international est constitué de deux branches :

Le droit international privé qui est l'ensemble des règles applicables aux relations de personnes privées de nationalité différente. Il a pour but de résoudre les conflits de lois issus de relations entre personnes étrangères, en particulier de savoir quel est le droit qui s'applique à la relation et de traiter des conflits de juridiction.

Le droit international public dont l'objet est de régler les rapports existant entre Etats ou organisations internationales. Il inclut le droit coutumier (règles non écrites de pratique générale acceptées comme règles de droit) et le droit international humanitaire.[/citation]

http://www.toupie.org/Dictionnaire/Droit_international.htm

Par **Blu3**, le **06/09/2018** à **15:31**

Encore un grand merci pour votre réponse !

Ainsi, si par exemple je souhaite travailler dans une organisation internationale il serait judicieux de prendre cette en TD (et garder tout de même droit des sociétés en TD dans le cas où je souhaite finalement m'orienter dans les affaires) ? Car c'est également une perspective d'avenir qui m'intéresserait.

Par ailleurs, je viens de me rendre compte que je ne peux pas prendre la matière régime des obligations en même temps que droit administratif des biens car ces deux cours sont sur la même plage horaire, selon vous, quelle matière est à privilégier et que choisir à la place ?

Vraiment désolée pour toutes ces questions, je vous remercie encore pour votre aide !

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/09/2018** à **15:35**

En effet, le mieux sera de suivre droit international public et droit des sociétés avec TD

[citation] la matière régime des obligations en même temps que droit administratif des biens [/citation]

Ben ce n'est pas un problème vu que je ne vous ai pas conseillé de prendre Droit **administratif** des biens mais Droit **civil** des biens [smile3]

Par **Blu3**, le **06/09/2018** à **15:51**

Ah oui effectivement !

Un très grand merci grâce à vous mon choix est fait !

Par **Blu3**, le **06/09/2018** à **16:02**

Pardonnez-moi, ce sera la dernière question que j'ai à poser mais est ce qu'il est impératif dans mon cas de prendre droit fiscal ou je peux remplacer cela par du droit social sans que cela ne me pénalise ?

Merci à vous pour votre patience !

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/09/2018** à **07:43**

Bonjour

Je vous ai conseillé fiscal dans le cas où vous souhaiteriez finalement partir sur un Master droit des affaires.

J'ai aussi l'impression que dans le cadre d'un Master droit des affaires internationales, le fiscal vous sera plus utile.

Après si vous avez vraiment envie de faire du droit social, allez-y ! Je ne pense pas que ça vous sera préjudiciable.

Par **Blu3**, le **08/09/2018** à **03:38**

D'accord, un grand merci pour vos réponses !

Par **Blu3**, le **17/09/2018** à **16:13**

Bonjour !

Je reviens vers vous pour vous dire que finalement j'ai gardé droit fiscal, ainsi mes choix sont droit des sociétés et droit international public pour les TD, rgo, droit des libertés fondamentales, droit civil des biens et droit fiscal pour les mineures, en espérant que ces choix me permettent de faire un master de droit internationale (humanitaire?) ou de droit des affaires internationales

Encore merci à vous pour votre aide !

Par **LouisDD**, le **17/09/2018** à **23:07**

Bonsoir

Merci à vous du retour !

En espérant que les matières vous plaisent !!

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/09/2018** à **07:49**

Bonjour

Contenu des matières qui vous sont proposés, je pense que vous avez opté pour le meilleur profil pour pouvoir poursuivre en Master DI public ou privé.

C'est tout même dommage que vous n'ayez pas de cours du DI privé, car vous auriez pu déjà

vous faire une idée.

Bonne continuation